



Alcatel-Lucent obtient le Label Egalité Professionnelle

L'objectif du label et les engagements d'Alcatel-Lucent :

- Le Label Egalité professionnelle délivré par l'AFNOR est la reconnaissance d'un engagement fort et de la mise en place d'actions concrètes en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'entreprise.
- En janvier 2011, Alcatel-Lucent a signé un accord de Groupe qui s'articule autour de trois grands thèmes : la féminisation de l'entreprise et des filières, les actions de promotion des carrières et des salaires des femmes, l'équilibre vie privée/vie professionnelle.

Aujourd'hui lors d'une cérémonie officielle, Alcatel-Lucent s'est vu remettre le label "Égalité professionnelle" pour l'ensemble de ses activités en France, par Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale. Signataire dès 2005 de la « Charte de la Diversité », Alcatel-Lucent s'est engagé depuis plusieurs années à promouvoir la diversité au sein de ses équipes et à lutter contre toutes les formes de discrimination afin de promouvoir l'égalité des chances.

Alcatel-Lucent a également signé en 2009 la charte des Bonnes Pratiques afin de promouvoir la diversité et l'égalité des chances pour les femmes dans l'industrie des TIC et la charte de la parentalité en entreprise renforçant ainsi son engagement pour faire évoluer les représentations, créer un environnement favorable aux salariés-parents, et respecter le principe de non-discrimination dans l'évolution professionnelle des salariés-parents. En 2010, Alcatel-Lucent a participé au lancement officiel du Club «Crèches & Entreprises» qui réunit les entreprises exemplaires en matière de création de places de crèche ou de financement de berceaux en faveur des enfants de leurs salariés.

En 2011, Alcatel-Lucent a renforcé cet engagement en signant un accord cadre en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Triennal, celui-ci couvre l'ensemble des sociétés du Groupe en France (10 000 salariés dont 25% de femmes), réparties sur une quinzaine de sites. Dans ce cadre, Alcatel-Lucent a mis en place un plan d'action qui s'articule autour de trois grands volets :

- la féminisation au sein de l'entreprise et des filières, en particulier dans des fonctions R&D où la proportion de femmes est faible,
- les actions de promotion des carrières et des salaires des femmes avec une enveloppe allouée sur trois ans.
- l'engagement d'accompagner ses salariés dans une meilleure conciliation de leur vie privée et professionnelle via des accords avantageux concernant le temps partiel, le télétravail à domicile, le compte épargne temps ou le congé paternité et le congé maternité.

En 2012, Alcatel-Lucent souhaite renforcer ses actions en matière de lutte contre le phénomène de plafond de verre. Des formations ont d'ores et déjà été lancées.

« Le Label Egalité consacre le travail de fond réalisé par d'Alcatel-Lucent depuis 2006 et constitue un des quatre grands piliers de notre programme Diversité dont notre ambition est d'obtenir le label en 2012. Celui-ci comprend le Handicap avec la signature prochainement d'un troisième accord pour l'insertion des travailleurs handicapés, la Mixité sociale avec un vaste programme de tutorat dans le cadre de Passeport Avenir, l'intergénérationnel avec le mentorat et le plan 1000 jeunes,» déclare Sébastien Lebreton, Directeur des Ressources Humaines France d'Alcatel-Lucent.

À propos d'Alcatel-Lucent

Partenaire de confiance des fournisseurs de services, des entreprises et des administrations du monde entier, Alcatel-Lucent est un leader de l'innovation technologique et des produits et services réseau et de communication. Atout maître d'Alcatel-Lucent, les Bell Labs sont l'un des centres de R&D les plus célèbres au monde et sont à l'origine d'avancées technologiques qui ont façonné le secteur des réseaux et des télécommunications. Alcatel-Lucent s'engage à rendre les communications plus durables, plus abordables et plus accessibles, en poursuivant une seule mission : révéler tout le potentiel d'un monde connecté.

Présent dans plus de 130 pays et fort de l'une des équipes spécialistes des services les plus expérimentées du secteur, Alcatel-Lucent est à la fois un partenaire local et un acteur international. Le Groupe, qui a enregistré des revenus de 16 milliards d'euros en 2010, est une société de droit français dont le siège social est à Paris.

Pour plus d'informations, visitez le site d'Alcatel-Lucent à l'adresse <http://www.alcatel-lucent.com>. Découvrez également les dernières actualités du Blog <http://www.alcatel-lucent.com/blog> et suivez-nous sur Twitter http://twitter.com/Alcatel_Lucent.

Contact presse Alcatel-Lucent France : Laurent Zimmermann

E-mail: laurent.zimmermann@alcatel-lucent.com

Tél : 01 30 77 51 58